

MONTAUROUX

Revue Municipale

JUILLET
2025
N°97



LA LETTRE DU MAIRE [P.3](#)

AFFAIRE SOCIALES [P.8](#)

FESTIVAL DE GUITARE [P.16](#)

MONTAUROUX ON L'M [P.20](#)



Editorial	2	Crèche	19
La lettre du Maire	3 & 4	Montauroux on l'M.....	20 & 21
Budget 2025.....	5	Ciné Festival	22 & 23
P.L.U	6	La Défense.....	24
Flash Infos	7	ACEV.....	25
Affaires sociales	8 & 9	Danse Audrey.....	26
Affaires scolaires	10 & 11	LB Dance Studio	27
Evaluation loisirs.....	12	Gymnastique.....	28
Biodiversité.....	13	Judo - Arts martiaux	29
CCFF	14 & 15	Yoseikan Training.....	30
Festival guitare.....	16 & 17	Etat civil.....	31
Festivités 2025.....	18	Prochain numéro.....	31

Editorial

Le recensement de la population effectué au début de l'année 2025 a fait office de révélateur pour la commune de Montauroux. En effet, elle s'avère maintenant et de loin, avec près de 8000 habitants, la commune la plus peuplée du pays de Fayence, qui de ce fait, dépasse avec ses 9 communes de l'intercommunalité le seuil symbolique de 30 000 habitants. Se pose alors la question de savoir si avec sa population en progression constante, l'intercommunalité dispose de tous les services attendus de ses habitants. Compte tenu de l'implication forte des élus, nous pouvons être rassurés sur la nature des mesures à engager. En effet, ces élus siègent à la fois dans les communes et à

l'intercommunalité à des postes de responsabilité. Aussi, ils sont appréciés de la population avec des taux de satisfaction nettement supérieurs à ceux des autres catégories d'élus. Nous en avons eu une démonstration éclatante dans des circonstances malheureuses avec le décès de Michel Félix, le Maire de Tanneron. Ses obsèques ont donné lieu, en présence du préfet du Var Philippe Mahé et de nombreux élus à des témoignages de sympathie pour un élu qui a travaillé jusqu'au dernier jour de sa vie pour le bien de sa commune. Une forte délégation de Montauroux, dont le Maire, s'est associée à la peine des habitants de Tanneron en présentant ses condoléances à la famille de Michel Félix puis dans les jours suivants à accueillir et encourager Julien Augier, le nouveau Maire de Tanneron et aussi un des vice-présidents de la communauté de commune. Un bel exemple de solidarité et de cohésion.



La Rédaction

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Patrick Damoulakis

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Montauroux.

Semestriel édité sur papier PEFC à 3800 ex • Numero ISSN : 2402-6638

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens,
mes chers amis

En cette période de l'année et après le vote des différents budgets de la commune, il est temps de regarder en arrière et de voir le chemin parcouru depuis plus de 11 ans. Comme je le fais régulièrement, je ne peux que remercier les élus, tous les élus et notamment les adjoints qui auront apporté leur concours au bon fonctionnement de notre village qui devient de plus en plus une ville avec ses désormais 8000 habitants selon le dernier recensement de la population effectué cette année. Être élus, ce n'est pas une gloire, c'est surtout une responsabilité. C'est aussi du temps passé à étudier des dossiers, assister à des réunions, prêter main-forte aux agents municipaux. La frustration est parfois grande pour ceux qui voudraient participer, mais qui s'aperçoivent qu'ils n'en ont pas le temps matériel, et ceux qui ont l'impression que tout se décide en haut sans concertation. Même si nous avons mis en place des moyens de concertation en amont, chacun doit arriver à trouver sa place et ce n'est pas toujours facile. Et puis n'oublions pas les agents. Je ne peux que les remercier sans exception. Ils ont su, avec le temps, s'adapter à la nouvelle donne, s'adapter aux nouveaux « dirigeants », s'adapter aux nouvelles procédures, aux nouvelles habitudes que nous avons souhaitées mettre en place.

J'aurai passé quant à moi 11 années extraordinaires. Mais il faut reconnaître, être Maire n'est pas une sinécure. Même avec la volonté de bien faire, on ne peut pas résoudre tous les problèmes, ne serait-ce que parce que souvent, la commune n'en a pas les moyens. Les urgences, même si elles sont identifiées, ne peuvent pas toujours être traitées comme elles le devraient et dans des temps impartis raisonnables aux yeux des ceux qui sont dans la nécessité. Être Maire, être conseiller municipal, c'est faire sans arrêt des compromis, des choix, peser le pour et le contre et ensuite aller chercher des financements lorsqu'ils sont disponibles. Tout ça prend du temps. On souhaiterait que les choses aillent plus vite, mais ce n'est guère possible d'où cette frustration dont je parlais ci-dessus.

Alors il est grand temps maintenant de penser à l'avenir et de voir si chacun des élus, le maire en tête, estimait qu'il pouvait encore apporter quelque chose à la commune. Nous nous sommes réunis donc le premier juin pour discuter de l'avenir et même si tout n'est pas encore gravé dans le marbre, un certain nombre d'entre nous vous proposerons en mars 2026, au moment des élections municipales, de signer un nouveau contrat, un nouveau bail de 6 ans afin d'essayer d'améliorer ce qui pourra l'être, dans un univers toujours plus contraint si l'on en croit nos gouvernants d'aujourd'hui et de demain et quels qu'ils soient.

Pour ce premier trimestre de 2025, on ne peut que se réjouir du résultat du recensement effectué au début de cette année et qui démontre, ce que nous savions depuis longtemps déjà, que notre commune a dépassé et largement les 7000 habitants, chiffre nécessaire comme je l'avais mentionné dans le précédent bulletin, à l'ouverture d'une nouvelle pharmacie dans le village et également de façon plus anecdotique d'un nouveau bureau de tabac. Faut-il se réjouir d'une telle situation ? Il faut reconnaître que notre territoire n'est pas adapté à un tel afflux de population. Les autres communes du Pays de Fayence étant dans une moindre mesure dans la même configuration, on voit que les limites sont atteintes et il était temps de réagir collectivement et dans le même sens. La crise de l'eau et les problèmes de circulation dans la plaine et aux abords de l'autoroute n'ont fait qu'accélérer ce mouvement et c'est au travers du Schéma de Cohérence Territoriale porté par la communauté de communes et dont j'ai la charge au sein de cette entité que des décisions ont été prises pour stopper l'urbanisation du territoire de Fayence. Qui s'en plaindrait ? En dehors des rares propriétaires fonciers qui espéraient pouvoir encore vendre leurs terrains à des prix prohibitifs, chaque habitant ancien ou nouveau a bien pris conscience de ce phénomène et ne peut que louer la décision des élus. Pour ceux qui demeurent critiques à l'égard de la municipalité, je les entends même me dire : « Et bien, c'est pas trop tôt, vous n'auriez pas pu y penser avant ? ». Mais voilà, la crise climatique a du bon et est révélatrice de ce qu'il ne fallait plus faire et aussi a permis de faire comprendre aux autorités préfectorales que nous ne pouvons plus loger davantage de population. La disponibilité de la ressource en eau qui reste le

problème majeur à régler dans les années qui viennent demeure le facteur le plus limitant à mon sens. Il sera vraisemblablement réglé dans les années qui viennent au prix d'investissements majeurs de plusieurs dizaines de millions d'euros. Ces dépenses et ces aménagements ne peuvent que se concevoir qu'au moyen en partie, de subventions qui sont longues à obtenir et du fait des procédures budgétaires, doivent obligatoirement être planifiées dans le temps.

En outre, je conçois qu'il faut bien loger une population toujours plus nombreuse, et notamment la plus défavorisée, mais les logements dont une grande partie de logements sociaux que les autorités souhaiteraient nous voir construire ne peuvent se concevoir qu'à condition d'en avoir les moyens en termes d'infrastructures routières, de disponibilité de cette ressource en eau si difficile à obtenir comme je l'ai mentionné ci-dessus, mais aussi de moyens financiers pour assurer la sécurité des habitants, la création de nouvelles écoles, de nouveaux centres aérés, de nouvelles structures d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées toujours elles aussi de plus en plus nombreuses et j'en passe... Les restrictions budgétaires qu'on nous annonce nous imposent et nous imposeront à l'avenir de rester très prudents en matière de dépenses et d'investissements futurs. On voit que les contradictions sont nombreuses et ce sera aux nouveaux élus de faire les bons choix.

Pour revenir à ces 8000 habitants, nous attendons de l'officialisation de ce chiffre des retombées financières conséquentes en matière de dotation d'État au sein de la DGF (dotation financière globale) qui se décline notamment en fonction du nombre d'habitants. L'augmentation de cette dotation nous permettra d'étoffer l'accompagnement de la population dont celle des 14-25 ans dont nous avons tardé à nous occuper. L'embauche pour le moment d'un animateur en collaboration avec la MPT va nous permettre dès cet été de proposer des animations à ceux qui, du fait de cet âge intermédiaire, échappent à l'actuelle organisation communale. Un emploi « d'animateur jeunesse » a donc été créé au sein de la MPT, financé par la commune, la MPT, et la CAF en la personne de Monsieur Fabien Gorgeon qui nous vient de La Seyne et que nous avons accueilli très récemment. Nous espérons qu'il trouvera à Montauroux, les ressources nécessaires et un cadre de vie qui lui permettront de réaliser ce projet en toute sérénité.

La direction générale sera renforcée par l'ancien Directeur Général des Services de Callian en la personne de Mr Jean-Claude Renucci, avec lequel j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises et dont j'ai toujours loué le professionnalisme au-delà de ses compétences humaines et administratives. Parti à la retraite de notre commune voisine, nous lui avons proposé une collaboration deux jours par semaine pour prendre en charge un certain nombre de dossiers importants en souffrance. Nous lui souhaitons la bienvenue et qu'il trouve, au sein de notre collectivité, un projet de vie structurant pour sa fin de carrière.

Comme chaque année et tout l'été et sous l'impulsion du comité des fêtes et de sa présidente Nadia Mangino ainsi que notre adjointe aux manifestations Marie-José Giudicelli-Mankai et tous les élus qui l'accompagnent, je vous donne rendez-vous sur la place du Clos, au village, durant les manifestations traditionnelles du 14 juillet, du festival de guitares et de la Saint-Barthélemy. Nous pourrons échanger, avec ceux qui le souhaitent et parler de l'avenir de notre belle commune, donner des idées, critiquer aussi. J'ai bien conscience que rien n'est parfait et que beaucoup de choses échappent aux élus que nous sommes. N'hésitez donc pas à vous exprimer, les différents canaux de communication ne valent pas le dialogue direct avec le Maire ou les élus. Nous sommes là pour ça.

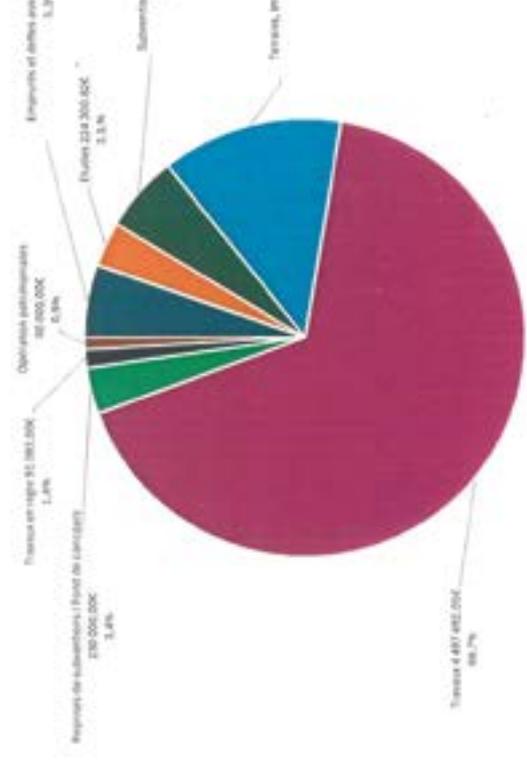
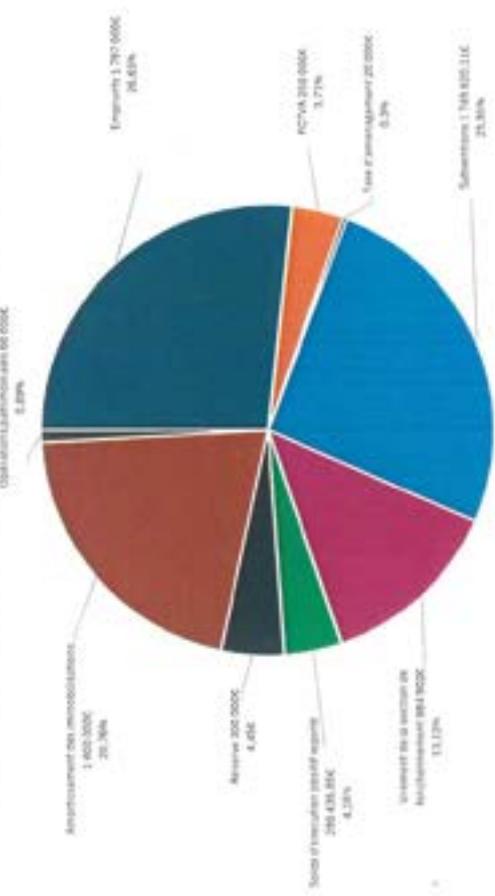
Je ne pourrai terminer cet éditorial sans parler de ce qui anime beaucoup de foyers en ce moment : la redevance incitative. Sa mise en place est difficile ; il faut prendre de nouvelles habitudes, de nouveaux réflexes. La mise en place des bacs individuels est longue et difficile. Certains administrés ne sont même toujours pas inscrits. Comme je le dis et le répète depuis plusieurs mois, cette nouvelle procédure est la seule qui, à terme, nous permettra de réduire nos déchets et finalement faire des économies même si tout ceci ne sera visible que dans plusieurs années. La réduction de nos déchets, avec le nécessaire recyclage et avec tous ses défauts et ses contraintes, est la seule façon de préserver les matières premières qui seront nécessaires, dans un avenir très proche, à nos enfants et nos petits-enfants pour faire perdurer et progresser la société qu'ils devront construire.

Je vous souhaite un bon été, de bonnes vacances en espérant vous rencontrer bientôt.

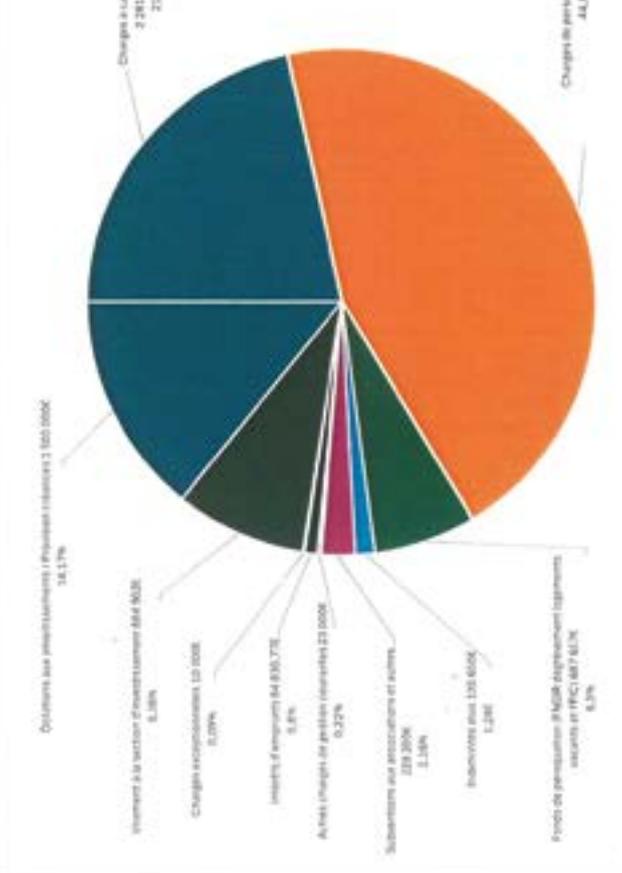
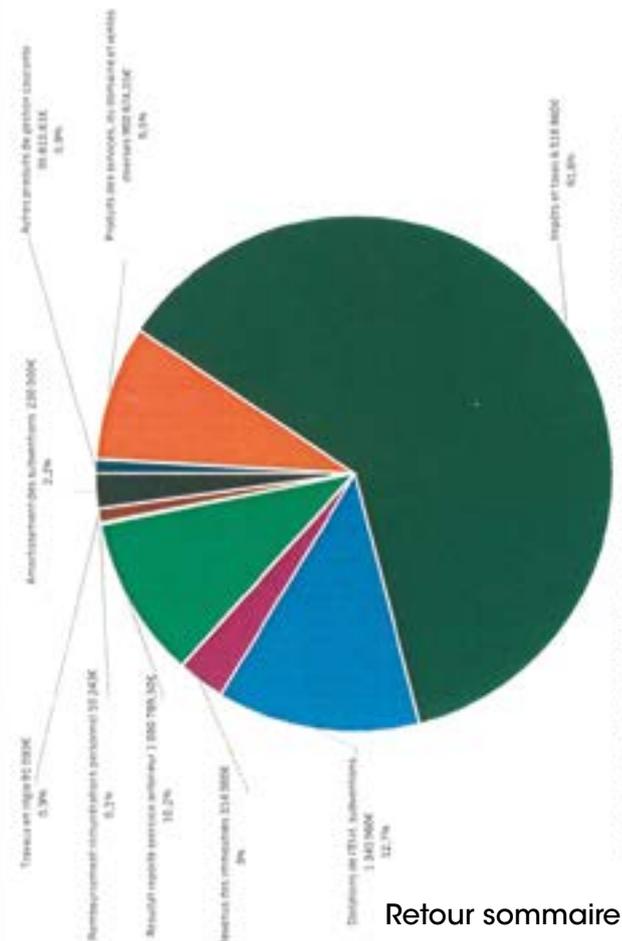
Jean-Yves HUET – Maire de Montauroux

[Retour sommaire](#) ↩

BUDGET DE LA COMMUNE - RECETTES INVESTISSEMENT - EXERCICE 2025



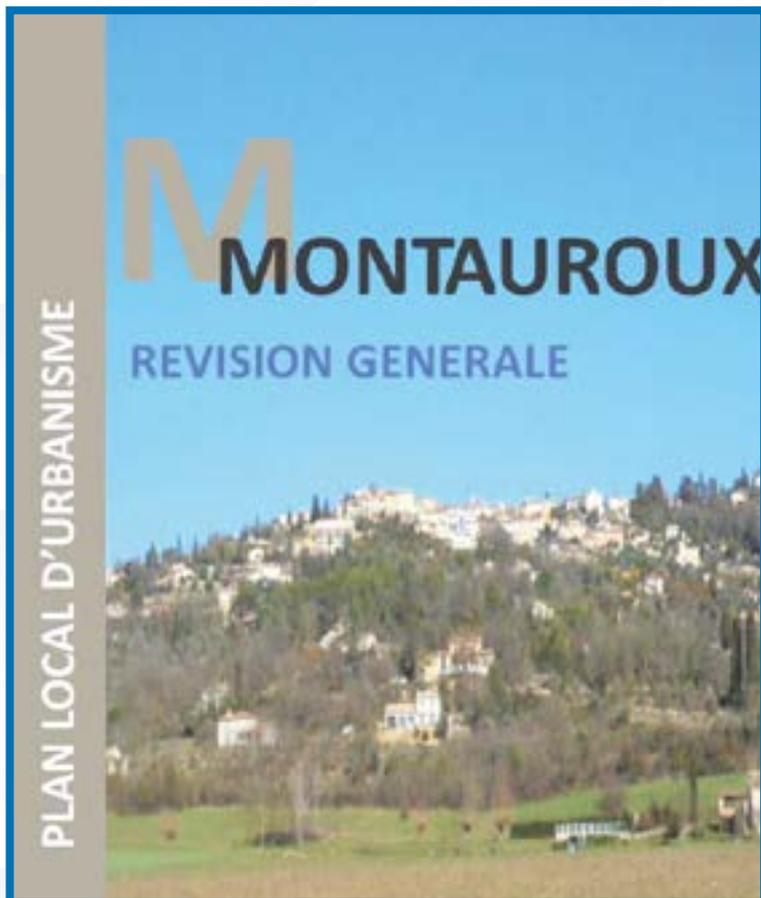
BUDGET DE LA COMMUNE - DEPENSES INVESTISSEMENT - EXERCICE 2025



BUDGET DE LA COMMUNE - DEPENSES FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2025

[Retour sommaire](#)

RELANCE DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Relance de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le projet de révision générale du Plan Local d'urbanisme (PLU) avait fait l'objet du bilan de la concertation et avait été arrêté par le Conseil municipal le 22 novembre 2024.

Cependant, lors de la phase de concertation avec les services de l'État, le SDIS a sollicité la prise en compte de l'aléa incendie et l'intégration de dispositions réglementaires adéquates au sein du document.

Une telle évolution nécessitant un travail exhaustif de diagnostic et d'analyse en collaboration étroite avec les services de l'État, la municipalité a pris la décision de retirer la délibération arrêtant le projet initial et de redémarrer la procédure.

Cette démarche permettra au PLU de proposer des solutions intégrant de manière optimale la prise en compte du risque incendie et de faire évoluer les secteurs de projets en réponse aux observations soulevées par les personnes publiques associées.

En conséquence, la procédure de révision est relancée et un nouvel arrêt du projet est envisagé pour le début du mois de juin.

La phase de concertation est donc rouverte.

Sur le site de la mairie : <https://www.montauroux.fr/vos-services/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/>

Pour intervenir, vous pouvez communiquer vos observations via les canaux suivants :

- Sur le registre papier tenu à la mairie de Montauroux.
- Sur le registre numérique :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6272/>



- Par correspondance adressée à l'attention de Monsieur le Maire - Place du Clos 83440 Montauroux.

Suivront les phases de consultation des personnes publiques associées, la mise à l'enquête publique, le rapport du Commissaire enquêteur pour une approbation si tout se passe bien dans le courant du mois de décembre 2025.

[Retour sommaire ↩](#)

Une application mobile pour rester connecté à votre Commune!

La Ville de Montauroux lance sa nouvelle application mobile officielle!

Simple, intuitive et accessible à tous, elle vous permet de rester informé en temps réel de toute l'actualité municipale et des services de votre commune.

Disponible gratuitement sur Google Play et App Store, cette application vous propose de nombreuses fonctionnalités utiles au quotidien :

- Actualités en temps réel : suivez les dernières infos, événements et alertes importants.
- Signalements : signalez facilement un problème dans votre quartier (voirie, éclairage, propreté, etc.).
- Infos pratiques : retrouvez les coordonnées de la mairie, les horaires, les accès...
- Agenda : consultez les événements à venir organisés sur la commune.

Téléchargez dès maintenant l'application «Montauroux» et restez connectés à votre commune en un seul geste!



Retrouvez les actualités de votre commune en temps réel

LE CCAS DE MONTAUROUX : UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT ET DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE NOS AÎNÉS



Tout au long de l'année 2024-2025, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montauroux s'est pleinement mobilisé pour accompagner les habitants, et plus particulièrement les seniors, avec des actions concrètes, innovantes et solidaires. Retour sur une année riche en initiatives, en lien social et en moments forts partagés.

LE PREMIER SALON DES SENIORS UN ÉVÉNEMENT INÉDIT À MONTAUROUX



Le jeudi 12 juin 2025, Montauroux accueillera son tout premier Salon des Seniors, un projet porté avec passion par le CCAS et la municipalité. Ce rendez-vous, ouvert à tous les habitants de plus de 60 ans et leurs familles, proposera un programme dense et varié :

- 4 grands pôles : santé, culture, sport, accompagnement social
- Conférences, ateliers, démonstrations, conseils personnalisés
- Temps fort artistique : le spectacle «Gréco - La vie d'une Jolie Môme» par Dominique Bethune
- Conférence de l'ASEPT PACA : «Être jeune, être vieux, être soi après tout»
- Espace restauration et zones bien-être

Ce salon, organisé à l'Espace Culturel de la Maison pour Tous et à la Salle Polyvalente, est le fruit d'un travail collaboratif avec de nombreux partenaires locaux et associations. Il s'annonce comme un moment incontournable pour valoriser l'engagement des seniors et favoriser les échanges intergénérationnels.





REPAS DES SENIORS UNE JOURNÉE DE FÊTE ET DE PARTAGE

Le samedi 5 avril 2025, près de 200 aînés ont participé au traditionnel Repas des Seniors à la salle de l'Occidentale. Grâce à un service de transport mis en place par le CCAS, chacun a pu profiter de cette journée placée sous le signe de la convivialité, du bon goût et de la bonne humeur.

SORTIES CULTURELLES ET ATELIERS BIEN-ÊTRE

Sortie à Grimaud (17 avril 2025) : découverte de Port-Grimaud, balade en calèche, déjeuner partagé et visite en petit train. Une journée mémorable dans la région tropézienne organisée avec l'association L'Art de Vivre Ensemble.

Ateliers Marche Active (mars-avril 2025) : accompagnés par Déborah, les participants ont sillonné les sentiers de Montauroux pour conjuguer bien-être et nature.

Ateliers Numériques (dès avril 2025) : initiation à l'usage du smartphone et de la tablette, en partenariat avec l'ASEPT PACA. Un beau succès pour lutter contre la fracture numérique !

RÉUNIONS DE PRÉPARATION, MOBILISATION ET FORMATION

Le CCAS a également :

Organisé plusieurs réunions de coordination pour assurer le succès du Salon des Seniors.

Participé à une formation aux gestes de premiers secours, aux côtés d'agents municipaux, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var.

UNE ÉQUIPE INVESTIE, À L'ÉCOUTE TOUTE L'ANNÉE

Grâce à Michèle FROMENT-DUFOUR, adjointe aux Affaires Sociales, Corinne Rizo et Cyril Silvestro,

agents du CCAS, les habitants bénéficient d'un accompagnement chaleureux et personnalisé tout au long de l'année. Qu'il s'agisse de soutien administratif, d'aide à la mobilité ou d'orientation vers les dispositifs existants, le CCAS reste un pilier essentiel de la solidarité locale.

CONTACT CCAS DE MONTAUROUX

Téléphone : 04 94 84 55 49

Courriel : corinne.rizo@ville-montauroux.fr

cyril.silvestro@ville-montauroux.fr

Plus d'infos : www.montauroux.fr

Le CCAS de Montauroux poursuit son engagement avec énergie et humanité, pour une commune toujours plus solidaire, inclusive et bienveillante. Merci à tous celles et ceux qui participent à faire vivre ces belles actions au quotidien.

*Michèle Dufour
Adjointe aux affaires sociales*



[Retour sommaire](#) ↩

LA CLASSE DÉFENSE DU COLLÈGE DE VINCI, GARDIENNE DE LA MÉMOIRE, LE 8 MAI

Dans le cadre de son partenariat avec la commune de Montauroux, les élèves de la classe défense du collège Léonard de Vinci, les 3e 2 et 7 de M. LIBERELLE, ont participé à la commémoration de la Victoire du 8 mai sur la place du Clos. Ils étaient accompagnés de leur parrain, le commandant Serge du 3ème Régiment d'Artillerie de Marine (3e RAMa) de Canjuers.

Deux élèves, Zoé DOTTO et Chaïma CHIBOUNI se sont distingués en partageant le fruit d'un travail personnel réalisé dans le cadre du devoir de mémoire en collaboration avec l'ANACR. Elles ont rendu un émouvant hommage à deux résistants montaurousiens,

Mort pour la France, Justin BLANC et Baptistin RAMONDA. La Résistance Intérieure a aussi été honorée avec l'interprétation du Chant des partisans, par les collégiens dirigés par Mme GORIN, professeur de musique. Amal MLISS, élève de 3e 2, fut le porte-drapeau du Souvenir Français du pays de Fayence durant la cérémonie. Enfin, une Marseillaise, entonnée par les collégiens, a clôturé la cérémonie.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter l'engagement des 32 élèves de la classe défense, leur famille ainsi que leurs professeurs

[Retour sommaire ↩](#)



LE VALLON DES PINS, SITE D'ENFOUISSEMENT

Le mardi 22 avril, toute la classe de CM2 de Mme Rousseau de l'école élémentaire Marcel Pagnol est allée découvrir le «Vallon des Pins», site d'enfouissement des ordures ménagères situé à Bagnols-en-Forêt.

Tout d'abord, la sortie a commencé à 8 h 30 par une rencontre avec notre guide, l'ambassadeur du tri. Il nous a demandé de mettre des gilets de sécurité. Il nous a rappelé les critères de tri et présenté les communes qui peuvent verser leurs déchets sur ce site.

Les seuls camions qui peuvent entrer dans le site sont les camions FMA. Ils récoltent les ordures ménagères de chaque commune puis viennent les déverser sur le site.

Ensuite, nous nous sommes dirigés vers le module de traitement de la lixivie (jus de poubelle). Un gaz invisible se dégage de ce module.

Après, nous avons visité le trou où sont déversées les ordures ménagères. Il y a un camion qui écrase les déchets. Il y a aussi une pelleteuse qui enlève les déchets, non triés par les habitants, qui n'ont rien à faire sur le site des ordures ménagères.

Pour finir cette matinée, nous avons vu un trou recouvert de terre qui date des années 1970 et qui ne reçoit plus de déchets depuis un mois, car il est déjà plein.

En conclusion, je dirais que cette sortie scolaire a été une expérience étonnante.

Texte rédigé par Ethan Lautier, élève de CM2 de la classe de Madame Rousseau, école Marcel Pagnol.

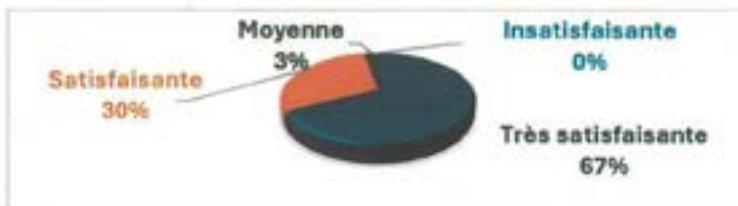
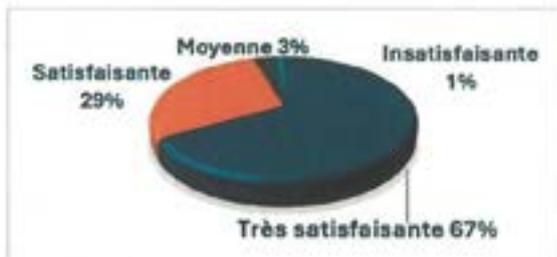
[Retour sommaire ↗](#)



QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES ACCUEILS DE LOISIRS

L'ensemble du questionnaire est disponible sur le site de la mairie.

Organisation générale : Comment évaluez-vous l'organisation de l'accueil de loisirs ?



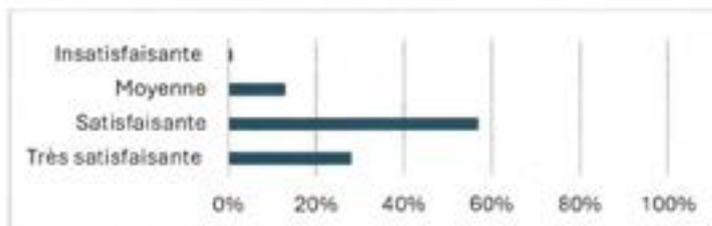
Sorties : Comment évaluez-vous les sorties organisées par l'accueil ?



Développement de l'enfant : Selon vous, les activités et le rythme de l'accueil contribuent-ils au développement de votre enfant ?



Rythme de la journée : Le rythme quotidien (temps de repos, moments d'activité) vous paraît-il adapté ?



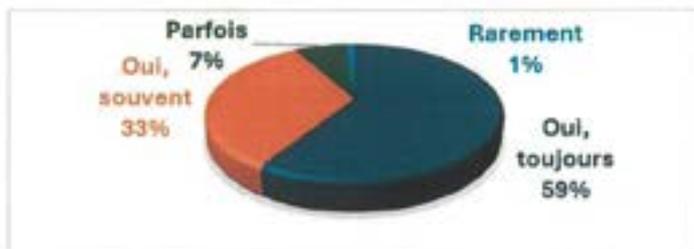
Locaux : Que pensez-vous de la qualité des locaux (propreté, sécurité, espace) ?



Communication : Les supports de communication (courriels, affichages, site web) sont-ils adaptés et suffisants ?



Relation avec l'équipe : Comment évaluez-vous le lien avec l'équipe de direction ?



Satisfaction des enfants : Votre enfant est-il content de venir à l'accueil de loisirs ?

[Retour sommaire ↩](#)

HABITANTS DE MONTAUROUX DÉCOUVREZ VOTRE BIODIVERSITÉ!

Saviez-vous que notre commune abrite une richesse naturelle incroyable, souvent méconnue? Pour mieux la connaître et la préserver, Montauroux prévoit de lancer son

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)!

L'objectif est simple: recenser la faune, la flore et les milieux naturels qui font la beauté de notre territoire, avec l'aide de spécialistes...
...et de vous-même!

Car cet atlas, c'est aussi un projet **PARTICIPATIF**:

Vous avez aperçu une chouette dans votre jardin?

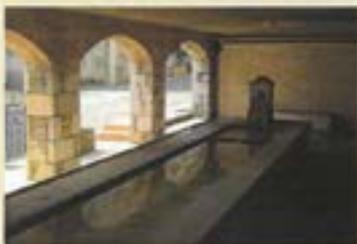
Un lézard dans un mur de restanque? Vous pouvez

contribuer à cet inventaire vivant et faire partie de

l'aventure. Mais ce n'est pas tout! L'ABC permet aussi

de **RECONNECTER NOTRE PATRIMOINE LOCAL À LA**

BIODIVERSITÉ: les vieilles pierres, les fontaines, les terrasses cultivées,



les sentiers oubliés... Tous ces éléments du passé sont aujourd'hui des refuges pour les plantes et les animaux. Préserver notre patrimoine, c'est aussi protéger le vivant. Des balades nature, des ateliers, des découvertes en famille.....Des actions concrètes seront proposées tout au long du projet pour

IMPLIQUER PETITS ET GRANDS dans une démarche dynamique.

L'ABC, ce n'est pas seulement un inventaire: c'est un outil pour

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AVEC LA NATURE, pour guider les projets de demain, et pour transmettre à nos enfants un territoire vivant, harmonieux et inspirant. Alors, prêts à observer, partager, découvrir?

**REJOIGNEZ-NOUS ET DEVENEZ ACTEURS DE LA
BIODIVERSITÉ À MONTAUROUX**

biodiversite.pf@gmail.com



Centre de Recherche et de Formation
au Pays de Paysans

[Retour sommaire ↩](#)

CCFF MONTAUROUX OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

OBJECTIF

- Réduire considérablement l'impact des incendies dans les zones les plus à risques.
- Protéger la forêt, les habitations et les infrastructures situées à proximité des zones boisées.
- Faciliter l'intervention des pompiers et des services de lutte contre les feux de forêt.

Depuis 2019, un **guide technique** permet d'améliorer l'action de l'État afin que chaque acteur puisse mieux appliquer cette politique de prévention des incendies.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des forêts.
- Personnes ayant des constructions ou des voies d'accès dans ces zones.
- Communes disposant d'un Plan Communal de Débroussaillage.

RÈGLES DE DÉBROUSSAILLEMENT

- Zones délimitées par un Plan de Prévention du Risque Incendie de la Forêt (PPRIF).
- Zones autour des constructions : obligation de débroussailler jusqu'à 50 mètres autour de toute construction ou équipement situé à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Hors zone urbaine, cette distance peut être étendue à 100 mètres par décision du maire ou du préfet ; il convient donc de se renseigner auprès de sa mairie. En outre, un Débroussaillage de 2 mètres de part et d'autre des voies d'accès aux installations à protéger est requis.
- Types de terrains nécessitant un débroussaillage complet : les terrains en zone urbaine (terrains bâtis ou non bâtis), les zones U (centres-villes), ZAC, AFU, lotissements, parcs résidentiels, campings et aires d'accueil pour les gens du voyage. Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015, en zone urbaine, le débroussaillage doit être effectué sur l'ensemble de la parcelle.
- Les consignes de débroussaillage précisent que les arbres (houppier) doivent être à une distance minimale de 3 m des

bâtiments, et que les branches mortes ou dangereuses doivent être éliminées. Le débroussaillage doit être effectué avant la saison estivale, au plus tard le 15 juin, et s'applique aussi aux abords des voies d'accès (4 m de hauteur libre) et aux surfaces autour des constructions.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ARRÊTÉS

Arrêté du 29 mars 2024

Cet arrêté définit un **socle minimum** de types de travaux de débroussaillage que doivent contenir les arrêtés départementaux afin de **les harmoniser**. Il précise :

- Les critères techniques de réalisation des travaux (**article 1**).
- Les modalités spécifiques pouvant être définies par le préfet en fonction des enjeux locaux.
- Les mesures permettant de concilier ces travaux avec la **protection des espèces et de leurs habitats**, pour minimiser leur impact écologique.
- L'obligation pour le préfet de **veiller à la cohérence** des mesures avec les départements limitrophes.
- La **consultation du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel** et de la **Commission départementale de sécurité et d'accessibilité** avant toute décision.

Arrêté modificatif du 1er avril 2025

Il accorde aux préfets **jusqu'au 30 septembre 2025** pour mettre les **arrêtés départementaux en conformité** avec le cadre réglementaire national.

SANCTIONS

- Pour les particuliers, les conséquences en cas de non-respect des OLD sont diverses :
 - **Dessanctions pénales** : de la contravention de 5e classe, pouvant aller jusqu'à 1500 €, au délit puni de 50 €/m² non débroussaillé ;
 - **Des sanctions administratives** : mise en demeure de débroussailler avec astreinte, amende administrative allant jusqu'à 50 €/m² pour les zones non débroussaillées ;
 - **Une franchise sur le remboursement** des assurances.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Des **fiches techniques** ont été élaborées pour compléter le guide technique. Elles comprennent : des **définitions** et des précisions utiles à la compréhension de l'arrêté du **29 mars 2024**.

Dans le département du **Var**, les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** sont strictement encadrées pour limiter les risques d'incendie. Voici les principales règles :

ZONES CONCERNÉES

- **Propriétaires** de terrains situés à moins de **200 mètres** des bois et forêts.
- **Habitations et infrastructures** doivent être protégées par un débroussaillage adapté.
- **Voies d'accès privées** doivent être dégagées sur **10 mètres** de chaque côté.

TRAVAUX OBLIGATOIRES

- **Autour des habitations** : débroussailler sur **50 mètres minimum**, pouvant aller jusqu'à **100 mètres** selon la réglementation locale.
- **Le long des voies d'accès** : dégager **10 mètres** de part et d'autre.
- **Préservation de la végétation** : éviter l'abattage excessif, mais assurer une rupture du couvert végétal pour ralentir la propagation du feu.

SANCTIONS

- **Amendes** en cas de non-respect des obligations.
- **Travaux réalisés d'office** aux frais du propriétaire si nécessaire.

L'arrêté préfectoral du **30 mars 2015** régit ces obligations dans le Var. Vous pouvez consulter les détails sur le site de la préfecture du Var [ici](#). Besoin d'aide pour comprendre les règles spécifiques à votre terrain ? [Retour sommaire ↩](#)



26^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE GUITARE 2025

JEUDI 7 AOÛT 2025 20 H 30 - PLACE DES ESTERETS DU LAC - JENNIFER BARRETT

Jennifer Barret est une artiste indépendante qui vit à Kingston en Jamaïque, née dans les années 60, c'est une femme et une artiste incroyable par son engagement et son énergie flamboyante, elle vient chercher chaque musicien et chaque spectateur pour participer à la liesse qu'elle déclenche immanquablement, une tempête tropicale unique par son intensité et sa fougue communicative, c'est une vraie découverte qui ne laisse personne indemne.

VENREDI 8 AOÛT 2025 19 H AIRE SAINT-BARTHÉLEMY - DUO TRISTAN MANOUKIAN-REMI JOUSSELME

Le Duo Tristan Manoukian et Rémi Jusselme se distingue par son approche raffinée et innovante de la musique classique et contemporaine pour guitare. Leur collaboration met en valeur des arrangements originaux et des interprétations sensibles, explorant un répertoire allant de Béla Bartók à Léo Brouwer. Ce Duo continue d'enrichir le répertoire pour deux guitares alliant tradition et modernité et captivant le public par la qualité de leurs interprétations.

VENREDI 8 AOÛT 2025, 20 H 30 PLACE DU CLOS - DUO ANTONIO FORCIONE-GIORGIO SERCI

Antonio FORCIONE et Giorgio Serci sont deux guitaristes de renom, tous deux d'origine italienne, mais chacun avec un parcours artistique distinct. Les deux artistes ont parfois partagé la scène, car leur jeu de guitare se complète bien :

Antonio est explosif et expressif, Giorgio est plus lyrique et subtil. Ensemble ils créent des ambiances musicales profondes et très nuancées.

VENREDI 8 AOÛT 2025, 22 H PLACE DU CLOS - DUO QUENTIN DUJARDIN-OLIVIER KER OUIRO

Le Duo formé par le guitariste belge Quentin Dujardin et l'harmoniciste Olivier Ker Ourio incarne une rencontre musicale d'une grande sensibilité, mêlant Jazz, musique du monde et improvisation. Leur collaboration a débuté en 2016 lors d'une session d'enregistrement avec Richard Bona, Manu Katché et Ivan Paduart. Ce duo offre une expérience musicale unique, où chaque note est une invitation à l'évasion.

SAMEDI 9 AOUT 2025 19H AIRE SAINT BARTHELEMY - GIACOMO ACOUSTICSONGS

Giacomo Acousticongs est un groupe de musique acoustique folk ou qualité sonore rime avec authenticité.

Deux guitares, une voix et une contrebasse, la potion est prête. Qu'elles soient reprises ou originales, les chansons de ce trio ont toutes un point commun : elles sont jouées de la manière dont elles ont été créées, offrant une expérience musicale sincère et épurée.

SAMEDI 9 AOÛT 2025 20 H 30 PLACE DE CLOS - PASCAL MONO

Pascal Mono est un artiste complet, auteur-compositeur-interprète français originaire de Nice. Il est connu pour son style rock français teinté d'influences anglo-saxonnes. Il décrit la scène comme un atelier d'expérimentation où il vibre avec le public. Il a également partagé la scène avec des artistes internationaux tels que Carlos Santana, Liza Minnelli, Paul Anka et Johnny Hallyday. Son style musical est un mélange riche et personnel, principalement axé autour du rock, blues et chanson française à texte.

SAMEDI 9 AOÛT 2025, 22 H PLACE DU CLOS - LAURA COX

Laura Cox est une guitariste, chanteuse et compositrice franco-anglaise. Elle s'est fait connaître en 2008 en publiant des reprises de classiques rock sur YouTube attirant rapidement l'attention grâce à ses solos de guitare percutants et son style énergique. Son style est un mélange dynamique de hard rock, de blues rock et de southern rock. Elle puise son inspiration chez les artistes tels que Slash, Mark Knopfler, AC/DC, Lynyrd Skynyrd et ZZ Top. Gauchère jouant en droitier, elle adopte la technique du « chicken picking » combinant médiator et doigts, une approche typique de la musique country.

DIMANCHE 10 AOÛT 2025 19 H AIRE SAINT-BARTHÉLEMY - MARMADUKE

Marmaduke Leforestier est un artiste français, enfant du Pays de Fayence, dont le style musical mêle musique électronique, jazz et influence classiques. Son travail se caractérise par une approche expérimentale, combinant des textures électroniques avec des éléments acoustiques. Il a sorti son premier EP en juin 2024 qui a reçu un accueil chaleureux dans la presse ainsi que les radios françaises.

DIMANCHE 10 AOÛT 2025, 20 H 30 PLACE DU CLOS - THE CRABEATERS

Emmené par leur charismatique chanteur King Selewa, fondateur dans les années 90 du fameux groupe «Alerte à Skalibu» et «The skalipsouls», The CRABEATERS composé de musiciens du Pays de Fayence se veut dédié aux ska, rock steady et early reggae jamaïcains. Après un détour couronné de succès sur les terres du calypso et deux albums, ils reviennent aux rythmes jamaïcains des années 60!

DIMANCHE 10 AOÛT 2025 22 H PLACE DU CLOS - PIERPOLJACK

Pierpoljack est un chanteur français surtout connu pour son style mêlant reggae, ragga, ska et parfois des influences pop-rock. Il a commencé sa carrière musicale dans les années 90 et s'est rapidement imposé comme une figure emblématique du reggae français. Inspiré par les grands noms du reggae jamaïcain comme Bob Marley, Burning Spear, il parle souvent de liberté, de critique sociale, de voyage et d'amour. Ses morceaux oscillent entre détente, réflexion et contestation.

[Retour sommaire ↵](#)

10 CONCERTS GRATUITS

MONTAUROUX

26^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL DE GUITARE
DU 7 au 10 AOÛT 2025

JEUDI 7 AOÛT

20h30 **JENNIFER BARRETT**
Quartier les Estérets du Lac

VENREDI 8 AOÛT

19h **DUO TRISTAN MANOUKIAN**
REMI JOUSSELME
Aire St Barthélemy

20h30 **DUO ANTONIO FORCIONE**
GIORGIO SERCI
Place du Clos

22h **DUO QUENTIN DUJARDIN**
OLIVIER RER OURID
Place du Clos

SAMEDI 9 AOÛT

19h **GIACOMO ACOUSTICSONGS**
Aire St Barthélemy

20h30 **PASCAL MONO**
Place du Clos

22h **LAURA COX**
Place du Clos

DIMANCHE 10 AOÛT

19h **MARMADUKE**
Aire St Barthélemy

20h30 **THE CRABEATERS**
Place du Clos

22h **PIERPOLJACK**
Place du Clos

Pays de Fayence
Provence d'Azur

PROGRAMME DES FESTIVITÉS 2025

MONTAUROUX PROGRAMME DES FESTIVITÉS ÉTÉ 2025

Dimanche 8 juin

Vide Grenier - Place du Clos

Jeudi 12 Juin

1er Salon des Seniors - Salle Polyvalente

Dimanche 15 juin

Marché Artisanal - Place du Clos

Samedi 21 Juin

Fête de la Musique
Place du Clos - Village
Place du Nord - Estérêts du Lac

Dimanche 22 Juin

Vide Grenier de l'Été - Stade du Defens

Samedi 28 juin

Inter village- Place du Nord Estérêts du Lac

Samedi 5 juillet

Course de Carrioles - Place du Clos

Lundi 7 juillet

Spectacle de Marionnettes - Place du Clos

Dimanche 13 juillet

Vide Grenier - Place du Clos

Lundi 14 juillet

Feux d'Artifice suivi d'un Bal
Place St Barthelemy et du Clos

Mercredi 16 juillet

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Jeudi 17 juillet

Soirée Mousse- Place du Clos

Samedi 19 juillet

Marché Artisanal Nocturne Place du Clos

Mardi 22 juillet

Soirée Musicale- Place du Clos

Mercredi 23 juillet

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Jeudi 24 juillet

Soirée Musicale- Place du Clos

Vendredi 25 juillet

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Mardi 29 juillet

Soirée Musicale- Place du Clos

Dimanche 3 août

Vide Grenier - Place du Clos

Lundi 4 août

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Jeudi 7 août

26ème Festival International de Guitare
Place du Nord - Estérêts du Lac

Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 août

26ème Festival International de Guitare
Place St Barthelemy et Place du Clos

Mardi 12 août

Soirée Musicale- Place du Clos

Mercredi 13 août

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Samedi 16 août

Marché Artisanal Nocturne Place du Clos

Dimanche 17 août

Spectacle de Marionnettes Place du Clos

Jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 août

Fête Saint BARTHELEMY Place du Clos

Samedi 30 août

Cinéma Extérieur - Place du Nord
Estérêts du Lac

[Retour sommaire](#) ↩

LES P'TITES CANAILLES

Un printemps florissant chez les p'tites canailles...

Cette année encore toute l'équipe s'est mobilisée pour que les enfants s'éveillent et prennent du plaisir en venant au multi accueil.

Durant une semaine du 17 au 21 mars, de nombreux parents ont pu participer aux ateliers ludiques avec leur enfant à l'occasion de LA SEMAINE PETITE ENFANCE sur le thème « Encore, jouer à l'infini »

Le 20 mars c'était «LA GRANDE LESSIVE», les enfants ont pu admirer leurs réalisations sur la place de la mairie. Un projet en collaboration avec le périscolaire, la crèche parentale, la microcrèche «les brindilles» et les enfants des assistantes maternelles.

En avril, «UNE JOURNÉE PYJAMA» a été organisée : journée cocooning, détente avec projections sur la nature, les animaux, les fonds marins... une séance de yoga, un espace sensoriel, une cabane à histoires

Elle fut très appréciée par les enfants et elle sera donc renouvelée.

Enfin pour les plus grands qui sont en route vers l'autonomie, le goûter s'est transformé en goûter SELF-SERVICE pour le plus grand plaisir des enfants.

Les 22 et 23 mai, l'école des Cerisiers invite les enfants concernés à passer une matinée d'immersion dans les locaux et de rencontrer les enseignants, les ATSEMS qui prendront le relais dès septembre.

[Retour sommaire ↵](#)



CINÉ-FESTIVAL EN PAYS DE FAYENCE : 23^E ÉDITION DU 8 AU 14 NOVEMBRE !

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour tant attendu du Ciné-Festival en Pays de Fayence pour sa **23^e édition ! Du 8 au 14 novembre**, notre territoire se transformera en un véritable temple du cinéma, célébrant la richesse et la diversité de la création cinématographique.

Cette année, le festival mettra de nouveau à l'honneur une sélection éclectique de films, allant des productions indépendantes aux succès internationaux. Des projections suivies de débats enrichissants, en passant par des master classes animées par des professionnels du secteur, le Ciné-Festival promet d'être une expérience immersive pour tous les passionnés de 7^e art.

Nous aurons l'honneur d'accueillir des professionnels du cinéma qui partageront leur expertise et leur passion à travers des rencontres privilégiées. Des soirées à thème et des moments de convivialité seront également proposés, afin que tout le monde puisse profiter de cet événement festif.

Devenez membre d'un des jurys courts ou longs métrages et venez partager votre connaissance et votre sensibilité artistique en attribuant les prix aux films en compétition. Que vous soyez professionnel du secteur, étudiant en cinéma ou simple amateur éclairé, votre regard sur le cinéma est précieux et nous souhaitons vous donner l'opportunité de participer à cette aventure cinématographique. Si vous souhaitez faire partie de cette expérience unique, rendez-vous

sur notre site internet à partir du mois de septembre. Rejoignez-nous et plongez au cœur de l'univers du cinéma en aidant à faire ressortir les talents émergents et à célébrer les œuvres poignantes qui seront présentées lors de notre festival.

Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir des films en avant-première, d'échanger avec des artistes et de vibrer au rythme des projections cinématographiques dans un cadre privilégié que sont les salles de cinéma de Montauroux et de Fayence. Que vous soyez cinéphile averti ou amateur, ou bien encore simple curieux, le Ciné-Festival en Pays de Fayence saura vous séduire par sa programmation riche et variée, et par son ambiance conviviale et chaleureuse.

Rendez-vous donc du 8 au 14 novembre pour célébrer ensemble le cinéma sous toutes ses formes ! Plus d'informations concernant la programmation et les réservations seront disponibles prochainement sur notre site internet (cine-festival.org) et dans les points d'information locaux.

Nous avons hâte de partager avec vous cette belle aventure cinématographique !

Nadège Pierron

L'équipe du Ciné-Festival en Pays de Fayence

[Retour sommaire ↩](#)



A cinematic scene with a camera lens in the foreground, slightly out of focus, pointing towards a glowing, ethereal insect-like figure in a dark, misty environment. The background is a warm, golden glow with vertical light streaks and bokeh effects.

23^e Ciné- Festival en Pays de Fayence

8 > 14
NOVEMBRE
2025
MONTAOUX
FAYENCE

LA DÉFENSE

Les débuts de l'aviation coïncident avec ceux du 20e siècle. Ils seront rapides, en particulier en France durant la Première Guerre mondiale et permettront à Georges Gynemer et René Fonck de s'y illustrer. Les premières applications civiles apparaîtront plus tard avec le transport du courrier suivi de celui des passagers. Parmi les Français, Jean Mermoz et Antoine de Saint Exupéry y feront figures de pionniers et leurs exploits seront suivis par le grand public. L'aviation jouera ensuite un rôle majeur pendant la 2eme guerre mondiale avec ses chasseurs et ses bombardiers en tant qu'armes mais aussi de supports pour le renseignement. Antoine de Saint-Exupéry encore et Pierre Clostermann s'y feront connaître du grand public pour leurs performances militaires et leurs écrits.

Quel rôle ont joué les femmes durant tout le 20eme siècle dans l'essor de l'aviation ? Elles sont oubliées et pourtant nombre d'entre elles se sont illustrées. Réparons cet oubli en citant celles, parmi les plus célèbres, qui ont accompagné le développement de l'aviation. Quelques mois après Clément Ader, Thérèse Peltier est la première femme à quitter le sol en juillet 1908 à bord d'un avion Voisin-Delagrange, d'abord en tant que passagère puis en tant que première femme pilote. Quelques mois plus tard en 1909 Marie Marvingt est la première femme à traverser la Manche, suivant en cela l'exploit de Louis Blériot. Sortant de l'anonymat, Maryse Bastié obtient son brevet de pilote en 1925 et de 1928 à 1936, bat plusieurs records féminins : 1058 km de distance en vol, 26 h 44 min de durée en vol, 2976 km de distance, première traversée de

l'Atlantique Sud et record en 12h05 min. Elle sera suivie par Hélène Boucher qui, en 1932, obtient son brevet de pilote professionnel de transport public. Par ailleurs, elle s'illustre en battant plusieurs records du monde : celui d'altitude féminin avec 5900 m en 1933 puis celui de vitesse sur 100 km à 412 km/h et sur 1000 km à 409 km/h. Après la 2eme guerre mondiale, c'est Jacqueline Auriol qui devient la première femme pilote d'essai. En 1953, elle est la première européenne à franchir le mur du son à bord d'un Mystère 2 puis elle

porte le record du monde sur Mystère 3 à 2038 km/h. Enfin, comment ne pas citer Valérie André, médecin militaire, pilote d'hélicoptère, première femme à devenir officier général. Elle servira en Indochine et en Algérie et sera la première à apponter sur le porte-avion Arromanches. En 1999, elle est élevée à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur et devient la femme militaire la plus décorée du monde. En 2024, elle mourra à l'âge de 102 ans.

Aujourd'hui, l'Armée de l'Air s'est féminisée

à hauteur de 20% et compte dans son effectif Sophie Adeno. Diplômée de l'Ecole de l'Air, première pilote d'essai d'hélicoptère, en 2022, elle est sélectionnée par l'Agence Spatiale Européenne pour un prochain voyage dans l'espace, suivant ainsi l'exemple de Claudie Haigneré, première femme astronaute française.



[Retour sommaire](#) ↩

Philippe Vizier

LA MUSIQUE CLASSIQUE AU SOMMET

Le 1er concert de l'année 2025 nous a permis, le 17 mai, de retrouver avec plaisir John Gade pour un récital de piano. On croyait tout connaître de lui et pourtant il nous a encore surpris et émerveillés par son immense talent. Son interprétation des œuvres de Scriabin, Liszt et Ravel a été magistrale et nous a fait partager la sensibilité et l'émotion de ces compositeurs, dont les œuvres font partie du patrimoine mondial de la musique classique.

Le 2e concert, le 21 juin, aura eu lieu lorsque paraîtra cette revue de juillet 2025, mais trop tard pour en donner le compte rendu. Soyez sûrs que le piano s'en souviendra tant Jacob Katsnelson fait preuve de dextérité et de passion dans ses interprétations soutenues par le violoncelle inspiré de Guillaume Martigné. Ce duo a choisi des œuvres de Beethoven, Richard Strauss, Debussy et Rachmaninov pour exprimer son talent.

Par contre, le concert prévu pour le 7 septembre a dû être annulé, le trio programmé n'ayant pu se dégager d'un emploi du temps de plus en plus surchargé au vu de sa notoriété croissante. Pour l'ACEV, il était difficile de trouver un concert équivalent alors que la saison musicale était déjà bien avancée. Soyez cependant rassurés, l'ACEV s'engage à programmer un concert de grande qualité en 2026, en marge de ce qui pourrait être décidé pour l'année prochaine.

[Retour sommaire](#) ↩

Philippe Vizier



AUDREY DANSE STUDIO

Après 13 ans d'existence, le Centre Audrey Danse Studio continue de rayonner et d'inspirer les danseurs en herbe.

À la tête de l'école, Audrey MY FABRE, Professeur diplômé d'État depuis 2007 a su allier passion et expertise. Entourée d'une équipe pédagogique de qualité garantissant un enseignement rigoureux et inspirant, et une volonté de toujours évoluer, cette école est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage ; c'est un véritable foyer pour tous ceux qui souhaitent vivre et partager leur passion pour la danse.

Des cours de danse classique, Modern'Jazz, Street Jazz, Contemporain, Heels, et de Pilates y sont proposés. Elle y accueille des enfants à partir de 4 ans, des adolescents ainsi que des adultes. Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, chaque élève a la possibilité de progresser et de s'épanouir dans sa pratique.

Les spectacles de fin d'année, les concours et les événements organisés sont autant d'occasions pour les élèves de se produire devant un public, développant ainsi leur confiance en eux et leur passion pour la scène.

Des infrastructures modernes et adaptées : Le studio est entièrement climatisé et équipé d'un parquet homologué, offrant ainsi des conditions idéales

pour la pratique de la danse et du Pilates. Ce cadre agréable est essentiel pour permettre aux élèves de progresser en toute sécurité et confort.

Événements personnalisés : En plus des cours réguliers, l'école propose des services de création chorégraphique pour des événements spéciaux tels que les ouvertures de bal lors des mariages. Cette approche personnalisée permet aux couples de rendre leur moment unique et mémorable, avec un accompagnement et des chorégraphies sur mesure adaptés à leurs désirs.

1 Cours d'essai offert - Tarifs famille

Audrey Danse Studio
45 Chemin de l'Aven 83440 MONTAOUROUX
Renseignements
0603028515, audrey.my@sfr.fr

www.audreydansestudio.fr



 www.facebook.com/audreydansestudio

 www.instagram.com/audreydansestudioaudrey
Retour sommaire ↩



LB DANCE STUDIO : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE COURONNÉE DE SUCCÈS ET DE RENOUVEAU

L'année 2024-2025 aura été inoubliable pour LB Dance Studio. Forte de ses nombreux événements, spectacles et concours, l'école de danse termine la saison sur une note d'excellence, empreinte de passion, de talent et de partage.

C'est avec une immense gratitude que toute l'équipe adresse un grand merci à ses adhérents, danseurs, familles et partenaires pour leur engagement et leur énergie. Grâce à vous, cette saison a été remplie de moments forts, de rires, d'émotions et de progrès. Vous avez fait de cette année un véritable succès!

Les groupes concours ont une fois de plus brillé sur différentes scènes. LB Dance Studio tient à les féliciter chaleureusement pour leurs nombreuses médailles, fruit d'un travail acharné, d'un esprit d'équipe solide et d'une passion sans faille. Une mention spéciale revient au groupe The Killer Crew ayant décroché une superbe médaille d'or lors d'un concours international : une victoire qui restera gravée dans les mémoires.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Fort de cette dynamique positive, LB Dance Studio est fier d'annoncer un nouveau tournant : dès la rentrée de septembre, l'école ouvrira ses portes dans un nouveau local plus spacieux, moderne et entièrement dédié à la danse. Ce nouvel espace comprendra plusieurs salles de danse équipées et accueillera une équipe pédagogique jeune, créative et pleine d'enthousiasme.

Cette évolution marque le début d'un nouveau chapitre, riche en projets, en diversité de styles et en opportunités pour tous les passionnés de danse, quel que soit leur niveau.

Rendez-vous en septembre pour écrire ensemble la suite de cette belle aventure artistique!

Lieu d'activité :
Chemin des cigales
Le plan occidental
83440 Montauroux
09.75.93.76.20

[Retour sommaire ↩](#)



GYM

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE a clos sa saison 2024/2025 dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à tous les adhérent(e)s pour leur assiduité et fidélité auprès de l'Association et vous souhaite un bel été.

Les cours reprendront dès le LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 avec au programme :

Pilates / Gym / Stretching / Postural Ball.

Des stages sont proposés en cours d'année.

Horaires des cours :

Lundi Pilates : 17 h 15 à 18 h 15
Gym : 18 h 30 à 19 h 30
Mercredi Stretching : 17 h 15 à 18 h 15
Stretching : 18 h 30 à 19 h 30
Vendredi Gym : 18 h à 19 h

Lieu : Salle de la Fontaine N° 3 à Montauroux

Quatre méthodes de travail enseignées par Myriam Breton sont proposées :

- Le Pilates est une méthode douce qui vise à renforcer les muscles profonds, responsables de la posture et qui se situent entre les côtes et le bassin, tout autour de la colonne vertébrale, abdominaux, plancher pelvien (centre d'énergie) et muscles du dos.

L'objectif de cette méthode est de ramener le corps dans un alignement idéal « placement précis, mouvement lent, respiration profonde » créant une forte stabilité du corps, limitant de ce fait douleurs et blessures permanentes.

Accessible à tous.

- La gym a pour but de tonifier, d'améliorer la motricité, la condition physique grâce à un travail répété des articulations et une sollicitation régulière du système cardio-vasculaire.

Elle améliore la coordination, l'équilibre, l'endurance, renforce les muscles et affine la silhouette par un travail spécifique du corps.

L'entretien de la sangle abdominale et des muscles dorsaux est essentiel à la bonne stabilité vertébrale :

Placement du bassin/Renforcement du dos/Abdos-Fessiers

- Le stretching : Cours axé essentiellement sur un travail d'étirements.

Cette méthode permet d'augmenter la mobilité articulaire et d'accroître la souplesse.

Le stretching stimule la circulation sanguine et procure un bien-être immédiat.

- Le Postural Ball est une activité physique qui s'effectue en contact permanent avec un gros ballon sur un fond musical.

Nous alternons des postures et des étirements afin de renforcer les muscles profonds.

Les bienfaits : améliore la posture et l'équilibre corporel, détend les groupes musculaires raides (dos, nuque), libère les tensions, favorise la concentration, prise de conscience de son corps et de l'espace autour de soi.

Accessible à tous.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
MYRIAM BRETON D.E

Tél : 07 68 38 56 83

Mail : myriambreton.fitness@gmail.com

A MÉDITER : la seule personne à dépasser et celle que tu étais hier.

[Retour sommaire ↩](#)



CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX

UNE ANNÉE DÉCISIVE

Chaque mois de juin, le Club établit son bilan sportif qui, en cette année 2025, s'avère particulièrement important.

En premier lieu, Alice D'Ollone, dont la progression est constante, 4e à la coupe régionale minime, 2e à la coupe de printemps minime, vice-championne de France par équipe avec le département du Var. Cette dernière compétition marque une page d'histoire pour le judo varois, qui depuis le début de cette compétition, il y a 13 ans, n'avait jamais pu obtenir une médaille.

Outre Alice, se sont illustrés :

- Shona Rouvillain Rouet 1e au critérium benjamin, lors des 2 compétitions.

- Rafaël Benvenuto Rodriguez 2e au critérium benjamin, lors des 2 compétitions, puis 3e au critérium régional PACA benjamin.

- Chez les adultes, à noter la validation UV1 de Nicolas D'Ollone en vue de l'accession à la ceinture noire 1er dan.

L'an prochain le club comptera de nouveaux compétiteurs avec Nassine (minime 1), Sophie (minime 1) et Paco (cadet 3).

Aussi, de nouveaux défis nous attendent pour la prochaine saison.

Le bureau du Club

[Retour sommaire ↵](#)



ESPRIT TRAINING 1995-2025

L'association sportive Yoseikan Budo Club fête ses 30 années d'existence (1995 - 2025). Créé au siècle dernier pour développer les arts martiaux, ce club a très vite vu l'intérêt qu'apportaient les arts du combat dans la remise en forme et le développement personnel pour chaque pratiquant. De la création du concept «TRAINING DÉFENSE».

Le club a terminé sa 30e saison avec 200 adhérents, et nous tenons à remercier tous les élèves, pratiquants, parents et enfants qui nous font confiance.

Un grand pique-nique au bord du lac a été organisé courant le mois de juin, afin de réunir tous les pratiquants et parents d'élèves afin de se retrouver pour un moment convivial et festif.

Le rendez-vous de la sortie au Vickingparck a eu lieu le samedi 28 juin pour régaler tous les petits samourais de l'association, et clôturer cette belle saison sportive.

Le club a proposé un stage d'été de 3 jours autour du Yoga dynamique, la Boxe et le Cardio Training, mais aussi baignade au lac et à la rivière. Un grand succès comme toujours qui permet de se retrouver, s'entraîner dans un cadre naturel.

Les cours adultes se sont terminés le 14 juillet, les activités reprendront début septembre pour une nouvelle saison sous le triptyque «Forme - Défense - Bien-être».

Toujours en recherche d'évolution, notre professeur diplômé d'état, Jean-Max Brignone proposera une nouvelle activité, le Flow Training. Formé au concept «Animal Flow» qui est une méthode d'entraînement au poids du corps qui s'inspire des mouvements animaux. Elle combine des éléments de mobilité, de stabilité, de force et de coordination. Elle augmente la connexion corps/esprit. Elle sollicite les muscles profonds, développe l'agilité et la stabilité, brûle les calories et améliore l'endurance. Un vrai passeport santé naturel! À vite venir essayer avant que les cours ne se remplissent. Sans oublier tous les cours éducatifs, pédagogiques et ludiques pour les enfants de 3 à 11 ans. La Boxe éducative pour les ados et pour les adultes, Kick Boxing défense, Cardio Training et Cross Boxing, Yoga dynamique, sans oublier la nouveauté : le Flow Training!

Tous les cours de notre association loi 1901, sont dispensés par un enseignant professionnel Diplômé d'État, 5e Dan FFKDA, ancien Champion du Monde YWF, ancien entraîneur national et Professeur de Yoga et Éducateur Sportif Agréé. Venez nous rejoindre autour de ces objectifs : Santé/Bien-Être, Défense & Éducation.

Plus d'infos :

06 12 66 83 14

jeanmax.brignone@gmail.com - tdefense.fr

[Retour sommaire ↗](#)



NAISSANCES

WROBEL Rose née le 12 février 2025 (PHOTO)
SINI Mila née le 22 mars 2025
MIZZI Alba née le 20 avril 2025
HURON FOTIA Jahyana née le 22 avril 2025
DONNINI Julio né le 24 avril 2025
FRANGIONI Maxine née le 25 avril 2025
PORCEL Rose née le 24 mai 2025



DÉCÈS

PÉRONA Marcelle, veuve ALARY, décédée à l'âge de 85 ans
DELHOUME Jean-Marc décédé à l'âge de 67 ans
GIBERT Henry décédé à l'âge de 96 ans
BOFFY Florence, veuve PIZZERA décédée à l'âge de 85 ans
DIDIER Alain décédé à l'âge de 77 ans
BONICEL Thierry décédé à l'âge de 51 ans
VOIGT Gabriele décédée à l'âge de 74 ans
TRAMONTANA Noélie, veuve SALVATICO, décédée à l'âge de 97 ans
TOOZE Serge décédé à l'âge de 50 ans
ALLEXANDRE Philippe décédé à l'âge de 61 ans
GIUDICELLI Guy décédé à l'âge de 91 ans
CAVALLO Philippe décédé à l'âge de 65 ans
GUILLAUME Jean-Pierre décédé à l'âge de 90 ans
BARBERO Mauricette, veuve GAGLIANO, décédée à l'âge de 84 ans
HARSIGNY Gérard décédé à l'âge de 82 ans
VUILLET Rolande, veuve CARLINI, décédée à l'âge de 90 ans

MARIAGE

HOLST Erling, retraité et STILES Joan, retraitée, le 25 mars 2025
THOUILLEZ Thomas, cadre commercial et LEGRAND Carole, chirurgien-dentiste, le 19 avril 2025
ALCARAZ Cyril, chargé d'affaires et COELHO Tiphaine, comptable, le 3 mai 2025
COUVERT Sylvain, comptable et PICCIRELLA Joëlle, infirmière, le 7 mai 2025
KORNIYENKO Yevgen, infirmier militaire et JOLY Laura, infirmière militaire, le 10 mai 2025
LENGLET Damien, chauffeur et POQUET Elisa, assistante animalière, le 24 mai 2025
BASILE Guiseppe, gérant sécurité privée et BARBONI Adelina, gérante, le 31 mai 2025
BAZIRE Jean, retraité et TALLENT Yannick, sans emploi, le 7 juin 2025
AUDIBERT Anthony, comptable et ZEMB Stéphan, agent S.N.C.F, le 7 juin 2025

[Retour sommaire ↩](#)

LISTE NON MAJORITAIRE

Pas de texte transmis

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début octobre 2025. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le lundi 1^{er} septembre 2025. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation.

Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

